



**Bonny David, Kubski Grégoire**

Covid-19 - Le Conseil d'Etat fribourgeois pense-t-il enfin prendre des mesures plus fortes ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 22.10.20

DSAS/DSJ

**Dépôt**

Avec Genève et le Valais, Fribourg fait partie des cantons présentant l'incidence au Covid-19 la plus élevée. Pour les 14 derniers jours, elle s'établissait, ce mercredi 21 octobre, à 632 cas/100 000 habitants pour une moyenne suisse de 389 cas/100 000 habitants sur la même période. La Suisse considère qu'un Etat étranger avec une incidence supérieure à 60 cas/100 000 habitants (soit dix fois moins que Fribourg) constitue une destination à risque.

Comme à Genève et en Valais, la situation se tend dans les hôpitaux. Dans cette seconde vague, les cantons sont en première ligne. Les cantons romands les plus touchés ont pris, en complément du Conseil fédéral, des mesures énergiques. A ce stade, les autorités fribourgeoises sont restées très en retrait. Les décisions prises vendredi 16 octobre ne sauraient être qualifiées de réponses sérieuses à la crise. Chaque jour, le risque que la situation échappe à tout contrôle augmente, avec des conséquences sanitaires et économiques dramatiques. Ceux qui au nom de la liberté personnelle refusent de prendre les mesures nécessaires à préserver la santé de la population jouent dangereusement avec le feu et avec notre prospérité. Nous souhaitons que le gouvernement réponde au plus vite aux questions suivantes.

Le Conseil d'Etat entend-il :

1. Interdire les manifestations de plus de 1000 personnes, à l'instar des cantons de Berne et de Bâle ?
2. Limiter les réunions publiques et privées de manière plus stricte que le prévoit la Confédération, à l'instar des cantons du Valais (10 personnes au maximum) et de Genève (15 personnes au maximum) ?
3. Restreindre fortement, à l'exemple du Valais, les horaires d'ouverture des restaurants et des cafés, pour une période limitée ?
4. Fermer les discothèques et les bars de nuit ?
5. Fixer des règles sérieuses pour les activités de loisirs en salle et les sports de contact ?
6. Appeler les employeurs du canton à favoriser au maximum le télétravail ?
7. Fournir des chiffres sur le nombre de fonctionnaires cantonaux actuellement en home office et sur les possibilités d'étendre cette pratique sans nuire à la qualité du service au public ?
8. Présenter un plan de soutien sérieux pour les entreprises contraintes à réduire ou stopper leurs activités du fait de ces décisions ?
9. Comme le canton de Vaud acquérir rapidement des tests rapides avec un résultat en 15 minutes alors qu'aujourd'hui, pour les personnes testées dans le canton, il faut attendre, selon les cas, jusqu'à plus de 48 heures.

Nous sommes conscients qu'il s'agit d'une période délicate et que les équilibres à trouver sont parfois difficiles. Plusieurs des questions posées impliquent des mesures peu populaires et nous comprenons une certaine réticence à les mettre en œuvre. Ceci dit, nous sommes convaincus qu'il en va d'un intérêt public supérieur et qu'il n'est pas déraisonnable d'espérer une approche plus courageuse et proactive de notre Gouvernement cantonal.

---